

et opéré la prédication d'un fait ; il affirme que la forme jusque-là non nommée appartient à un certain *genre* ou *espèce*. Et il est de même pour tous les autres noms conférés conceptuellement, parce que partout ces noms sont l'expression d'une *classification* conceptuelle, de l'assemblage des choses similaires, et de la séparation des choses dissemblables. Bref, tous les noms présentant une signification conceptuelle sont, en eux-mêmes, des propositions condensées, ou des « prédictions matérielles », et ce n'est qu'en tant que tels qu'ils peuvent ensuite devenir des *termes*, c'est-à-dire constituer les éléments essentiels de quelque proposition plus étendue ou « prédication formelle ». C'est donc dans la faculté de nommer que se manifeste — et, d'après la doctrine Nominaliste, que *se présente pour la première fois*, la grande distinction caractéristique de l'esprit humain qu'ont en vue M. Mivart et ceux qui pensent comme lui ; et, à moins que nous n'adoptions la doctrine Réaliste — ce qui n'est point vraisemblable de la part de ces psychologues modernes à qui j'ai affaire, — il est évident que « le plus simple élément de pensée » est un concept.

Si je ne m'excuse point d'avoir tant consacré d'espace à un point aussi évident, c'est seulement parce que je crois que quiconque lira ces pages partagera mon désir d'éviter l'ambiguïté, et de placer ainsi la question devant nous dans sa nudité réelle. Jusqu'ici, on le remarquera, cette question n'a pas été touchée. Je ne nie point l'existence d'une grande et extraordinaire différence, et je ne pense pas que M. Mivart ou qui que ce soit d'autre, élèvera une objection contre ce déblaiement préliminaire nécessaire seulement par le fait que mes adversaires sont assez négligents pour présenter la Proposition comme étant la manifestation la plus simple du Logos. Mais le moment est venu maintenant où il nous faut discuter cette distinction d'une façon sérieuse.

En quoi consiste réellement cette distinction ? Elle consiste — et tous mes adversaires me l'accorderont, je pense — dans le pouvoir que possède l'être humain *d'objectiver les idées*, ou de placer un état d'esprit en parallèle avec un autre état, et de contempler la relation qui existe entre eux. Le pouvoir de « penser l'existence » ou, comme je préférerai l'énoncer, le pouvoir de *penser est le pouvoir qui est fourni par la réflexion introspec-*

*tive éclairée par la conscience de soi*. C'est parce que l'esprit humain est apte, pour ainsi dire, à se mettre hors de lui-même, et à faire de la sorte de ses propres idées, le sujet de sa propre pensée, qu'il devient capable de jugement au sens technique ci-dessus expliqué, dans l'acte de la conception ou dans celui de la prédication. Voilà pourquoi ces idées peuvent « exister à côté du Jugement, non en lui. » Voilà comment elles peuvent elles-mêmes devenir des objets de pensée. Nous n'avons aucune preuve établissant qu'un animal quelconque soit capable d'objectiver ainsi ses propres idées, nous n'avons donc aucune preuve démontrant que l'animal est capable de jugement. J'irai même plus loin, et je dirai que nous avons les meilleures preuves qui puissent être tirées de sources nécessairement éjectives pour prouver que nul animal n'a la *possibilité* d'atteindre à ces perfections de la vie subjective. Ces preuves se révéleront graduellement d'elles-mêmes, à mesure que nous avancerons, de sorte qu'il suffit, pour le moment, de dire d'une façon générale qu'elles constituent la preuve la plus convaincante de l'absence chez les animaux des *conditions* nécessaires pour la production de ces perfections telles qu'elles existent chez eux. Il suit de là que la grande différence entre l'animal et l'homme réside réellement dans les facultés de conception et de prédication, et dans les conditions de production de celles-ci. Nous verrons plus tard en quoi consistent ces conditions. En attendant, et pour que cette distinction des plus importantes soit parfaitement nette, je veux l'énoncer à nouveau dans d'autres termes. Quelle est la différence entre un récept et un concept ? Je ne puis répondre à cette question avec plus de clarté ou de concision qu'en employant les termes, déjà cités, de l'écrivain de la *Dublin Review* : « La différence est toute entière celle qui existe entre le fait de voir deux choses unies, et le fait de les voir en *tant qu'unies*. » La différence est donc celle qui existe entre percevoir des relations, et percevoir des relations en *tant que relations* ; ou, entre connaître une vérité, et reconnaître cette vérité comme *vraie*. L'oiseau plongeur, qui évite le rocher, et sans crainte plonge dans la mer, témoigne indubitablement d'une connaissance réceptuelle de certaines *choses, relations et vérités*, mais il n'en connaît aucune en tant que *telle* ; bien qu'il les connaisse, il ne *sait pas qu'il les connaît* ; si

bien qu'il les connaisse, il ne les *pense* pas; il ne considère pas les choses, relations, et vérités qu'il perçoit comme *étant elles-mêmes des objets de perception*. Au-dessus de cette connaissance purement réceptuelle, l'homme présente une connaissance conceptuelle, c'est-à-dire qu'il *peut* faire toutes ces choses que l'oiseau ne peut : en d'autres termes, il peut mettre son esprit devant tous les récepts qu'il possède en commun avec l'oiseau, pour y réfléchir *en tant que* récepts, et par ce simple fait, par l'acte seul de ce faire, les convertir en concepts. Les concepts diffèrent donc des récepts en ce qu'ils sont des récepts qui sont eux-mêmes devenus des objets de connaissance, et la condition nécessaire pour qu'ils revêtent cet important caractère est la présence de la conscience de soi dans l'esprit de celui qui perçoit (1).

Je viens d'exposer la différence aussi clairement que je l'ai pu, par deux fois; mais pour qu'elle soit le plus claire possible, je veux la rapporter pour une troisième fois comme l'a exposée M. Mivart, à qui j'ai emprunté, dans le paragraphe qui précède, quelques expressions que je n'ai point besoin de répéter maintenant. Il commence par l'énoncé qu'a fait Buffon de cette différence, et s'exprime de la façon suivante : « Loin de refuser des sentiments aux animaux, je leur accorde tout, excepté la pensée et la réflexion;... ils ont des sensations, mais n'ont point la faculté de les comparer entre elles: ils n'ont point la faculté qui produit les idées », c'est-à-dire les produits de la réflexion. Puis, après avoir fait allusion aux idées de Buffon sur la différence entre la mémoire automatique et la mémoire intellectuelle (différence que j'ai indiquée dans le diagramme qui accompagne mon dernier ouvrage, en appelant la première, mémoire, et la seconde, ressouvenir), M. Mivart ajoute : « La différence est très facile à saisir. Nous avons la mémoire automatique telle que la possèdent les animaux, cela est évident. Mais la présence de la mémoire intellectuelle peut être manifestée par le fait que nous fouillons notre esprit, pour ainsi dire, pour y trouver quelque chose que nous nous sommes pleinement rappelés autrefois, et que, par consé-

(1) Naturellement les concepts peuvent être quelque chose de plus que de simples récepts connus comme tels; ce peuvent être la connaissance d'autres concepts, mais je n'ai point à m'occuper ici de cette phase plus avancée de l'idéation conceptuelle.

quent, nous nous rappelons avoir connu, bien que nous ne puissions pas à ce moment le faire revenir devant notre imagination. Comme pour la mémoire, nous pouvons, pour nos autres facultés mentales, je crois, distinguer en chacune un degré plus élevé, et un degré plus bas : nos actes psychiques plus élevés, conscients et réfléchis — les actes de la faculté intellectuelle — et ceux de notre faculté purement sensitive. Je considère cette distinction comme étant l'une des plus fondamentales de la biologie, et comme devant être pleinement comprise pour pouvoir se livrer à une étude heureuse de la psychologie animale (1). »

Si c'était nécessaire, je pourrais tirer de son ouvrage *Lessons from Nature* nombre d'autres passages exprimant la même différence en d'autres termes; mais je crois avoir déjà suffisamment, si ce n'est trop, insisté sur celle-ci; non seulement parce que c'est la différence sur laquelle M. Mivart fait reposer toute son argumentation pour la séparation de l'homme d'avec le restant du règne animal, comme étant un être unique dans son genre, mais encore plus parce que, comme il l'indique avec soin, c'est la seule différence réelle qui ait été jusqu'ici toujours établie par les philosophes depuis Aristote. Et comme je l'ai déjà dit, c'est une différence que je reconnais moi-même pleinement, et que je crois être l'une des plus importantes de toute la psychologie. La seule divergence donc qui existe entre mes opinions et celles, je ne dirai pas de M. Mivart, mais de tout autre adversaire possible qui comprend la psychologie de la matière, porte sur la question de savoir si, étant données les lumières qu'a projetées sur la psychologie la théorie de l'évolution, cette importante différence doit être considérée comme étant de degré ou de nature. Je veux donner maintenant les raisons qui me font m'écarter sur ce point de M. Mivart, et de toute l'école, encore étendue, dont il est, à mon avis, de beaucoup le représentant le plus autorisé.

Nous avons vu que la différence dont il s'agit consiste en la présence ou absence de la faculté de la pensée réfléchie, faculté que nous avons pleinement expliquée; nous avons encore vu

(1) *Nature*, 21 août 1879.

que la manifestation la plus élémentaire de cette faculté est, comme l'avancent mes adversaires, le Jugement. Mais nous avons également vu que cette faculté de jugement ne fait point sa première apparition dans la prédication, à moins que nous ne donnions à ce mot une extension qui lui permette de comprendre tous les actes de dénomination. En d'autres termes, nous avons vu que le jugement naît avec la conception, et cela est inévitable, étant donné qu'aucun de ces deux termes ne peut exister sans l'autre, et que tous deux surgissent comme des manifestations directes de cette faculté de pensée consciente et réfléchie dont ils sont partout l'expression immédiate. Je commencerai donc par une analyse attentive du jugement conceptuel.

Il nous faut d'abord nous reporter aux distinctions établies à la fin du chapitre précédent, où nous avons vu que sans préjuger en rien de la question relative à la différence de l'homme et de la bête, il y a cinq phases différentes dans l'emploi intentionnel des signes : phases indicative, dénotative, connotative, dénominative et prédicative. Après tout ce qui a été dit jusqu'ici sur la nature essentiellement prédicative de tous les noms conceptuels, nous pouvons négliger la dernière de ces phases, et considérer comme identiques au point de vue psychologique les phases dénominative et prédicative du langage. Pareillement, nous pouvons laisser de côté la phase indicative, comme n'ayant point de rapports avec la question qui nous occupe en ce moment. De la sorte nous n'avons à fixer notre attention que sur les différences existant entre les phases dénotative, connotative et dénominative du langage. Ceci a déjà été fait d'une manière générale, mais il nous faut maintenant entrer dans plus de détails et, pour être clair, dussé-je même devenir fastidieux, je veux commencer par énoncer une fois encore les importantes distinctions déjà expliquées.

Quand un perroquet appelle un chien un *Baouaou* (un enfant peut apprendre ceci aussi facilement qu'un perroquet), on peut dire dans un certain sens que le perroquet nomme le chien, mais il *n'opère la prédication* d'aucun caractère comme appartenant au chien, il ne porte aucun *jugement* à l'égard du chien. Bien que l'oiseau puisse ne jamais (ou rarement) prononcer ce nom sauf quand il voit un chien, ce fait peut être attribué à ce que

les lois de l'association n'agissent que dans la sphère réceptuelle : il ne fournit pas l'ombre de raison permettant de supposer que l'oiseau *pense* au chien en *tant que* chien, ou fixe devant son esprit le concept Chien comme objet séparé de pensée. C'est pourquoi tous mes adversaires devront m'accorder que, dans un sens, il peut y avoir des noms sans concepts, gestes ou mots ; il peut y avoir des signes d'objets sans que ces signes présentent le moindre vestige de valeur prédicative. J'ai appelé *dénotatifs* les noms de ce genre : ce sont les signes attachés aux objets, qualités, actes, etc., par l'association réceptuelle seule.

En second lieu, quand un nom dénotatif a été formé et employé comme signe d'un objet, l'emploi peut en être étendu, et il peut servir à dénoter quelque autre objet qui appartient visiblement à la même classe ou sorte. Les noms dénotatifs qui ont reçu cette extension constituent ce que j'ai appelé les noms *connotatifs*. Le degré auquel cette extension classificatrice d'un nom dénotatif peut se produire, dépend naturellement du degré où l'esprit est apte à connaître la ressemblance ou analogie. Ce degré varie autant que celui de l'intelligence elle-même. Bien avant le moment où l'instrument différentiel de la conception est venu en aide à l'esprit, les animaux et l'homme (comme je l'ai déjà montré) sont aptes à distinguer nombre de ressemblances et d'analogies, au moyen de l'idéation réceptuelle seule. Quand ce discernement réceptuel s'exprime par l'extension correspondante des noms dénotatifs, le degré de connotation que ces mots peuvent ainsi acquérir dépend du degré de ce discernement réceptuel. Mon perroquet lui-même était capable d'étendre son nom dénotatif pour un chien particulier à tout autre chien qu'il lui arrivait de voir, exactement comme mon enfant qui étendit son premier nom dénotatif *étoile* à une bougie. La connotation, donc, commence dans la sphère purement réceptuelle de l'idéation ; et bien que, chez l'homme, elle s'élève par la suite dans la sphère conceptuelle, il est évidemment indispensable pour les besoins de cette analyse, de distinguer la connotation réceptuelle de celle qui est conceptuelle.

J'ai marqué cette distinction en assignant le mot *dénomination* à toute connotation de nature réellement conceptuelle,

c'est-à-dire, à l'acte de conférer des noms *consciemment reconnus comme tels*, et je viens de montrer que, quand la connotation est de la sorte dénomminative ou conceptuelle, elle est psychologiquement identique à la prédication. C'est donc seulement dans ce sens dénomminatif du mot, ou dans les cas où l'idéation conceptuelle est en jeu, que l'acte de nommer implique un jugement, au sens strict du mot.

Telle étant la situation psychologique, il est évident que toute la question se réduit à l'éclaircissement des relations existant entre les connotations réceptuelle et conceptuelle, ou entre la connotation dénomminative et celle qui ne l'est point. Pour ce faire, je veux d'abord citer un exemple de connotation non dénomminative ou réceptuelle chez le jeune enfant.

« Il y a ceci de particulier chez l'homme que le son qui a été dans son cas associé avec la perception de quelque individu particulier est rappelé non seulement à la vue d'individus absolument similaires, mais aussi par la présence d'individus étonnamment différents, bien que faisant, à certains points de vue, partie de la même classe. En d'autres termes, les analogies qui ne frappent pas les animaux frappent l'homme. L'enfant dit *baouaou* d'abord au chien d'appartement, puis, peu de temps après, aux terriers, aux mastiff et aux terre-neuve qu'il voit dans la rue. Un peu plus tard, il fait ce qu'un animal ne fait jamais, il dit *baouaou* à un chien en carton qui aboie quand on le presse, puis au chien en carton qui n'aboie pas, mais court sur des roues, puis au chien en bronze, silencieux et immobile, qui orne le salon, puis à son petit cousin qui court à quatre pattes dans la chambre, et enfin à l'image qui représente un chien (1). »

Dans ce court mais typique récit, nous voyons clairement, sous une forme simple, se développer un nom connotatif dans la sphère purement réceptuelle. Au début, *baouaou* était simplement un nom dénotatif, un signe attaché à un objet de perception particulier. Mais, quand l'esprit de l'enfant eut pris connaissance des ressemblances existant entre le chien d'appartement, le terrier, le mastiff et le terre-neuve, il exprima le fait en éten-

(1) Taine, *De l'Intelligence*, p. 399-400.

dant le nom à tous les chiens ; de particulier qu'il était, le nom devint générique, il indiqua des *ressemblances* ; de simplement dénotatif, il devint donc réellement connotatif, il servit à exprimer des *attributs communs* ; puis cette connotation réceptuelle du mot s'élargit encore, de façon à comprendre — ou à signifier — les ressemblances entre les chiens et leurs images, représentations en relief, etc. Dans ces différents et successifs actes de connotation, l'enfant s'élevait évidemment à des niveaux toujours supérieurs de classification réceptuelle ; mais il est non moins évident qu'il serait absurde de supposer que l'enfant donnait à ce nom quelque valeur *conceptuelle*. Tout ce que fait un enfant, dans un cas de ce genre, est d'étendre son appréciation réceptuelle de la ressemblance, à travers des cercles toujours plus grands de groupement générique, et d'étendre d'une façon correspondante la connotation réceptuelle d'un nom dénotatif. Pour ceci (dans les limites actuellement considérées) il n'est aucun besoin d'une contemplation introspective du nom en tant que tel, ni de l'élargissement de sa connotation ; il n'est point besoin de *juger*, de *définir*, de *dénommer*. La classification, telle qu'elle est effectuée ici, peut se faire dans la région de la conscience réceptuelle seule (comme nous le savons bien, d'après le cas analogue du perroquet, et les « inférences pratiques » des animaux inférieurs en général). C'est pourquoi, si le nom dénotatif primitivement attribué à un chien particulier avait pu être ainsi attribué comme étant simplement la marque de ce récept particulier, il n'y a aucune raison pour supposer que son extension ultérieure aux récepts plus génériques rencontrés plus tard implique la nécessité d'une faculté conceptuelle, ou implique que l'enfant n'a pu opérer cette extension du nom du chien d'appartement au terrier, qu'en exécutant un acte de pensée introspective, acte, comme nous le verrons plus tard, qui est évidemment impossible à un enfant de cet âge.

Néanmoins, il est évident que l'enfant a déjà fait plus que le perroquet. Le perroquet n'étendra jamais son nom dénotatif d'un chien particulier à l'image ou même à la représentation sculptée du chien. Le plus qu'il pourra faire sera d'étendre ce nom d'un chien particulier à un autre chien particulier, lequel toutefois pourra différer considérablement du premier par les dimensions,

la couleur, et l'apparence générale. Toutefois, il me semble que nul ne prétendra que jusqu'ici il existe la moindre trace d'une différence de nature entre la faculté connotative de l'oiseau, et celle de l'enfant. Tout ce qu'on peut considérer comme démontré par ces faits, c'est que, selon l'expression de M. Taine, déjà citée à propos de ces récits, « des analogies qui ne frappent pas les animaux frappent l'homme ». Ou encore, dans ma propre terminologie, les facultés réceptuelles des perroquets ne dépassent pas les facultés réceptuelles du très jeune enfant; en conséquence, le nom dénotatif, dans le cas du perroquet, ne franchit que le premier degré dans l'échelle de l'extension réceptuelle, savoir du chien d'appartement au terrier, au mastiff et à d'autres chiens encore; mais, chez l'enfant, une fois ce degré atteint, le processus de l'extension continue, de façon à comprendre les représentations sculptées, et même les images du chien. Cette différence, toutefois, n'indique qu'un progrès dans les facultés purement réceptuelles; il ne semble pas que, pour permettre l'extension du nom à travers ces deuxième et troisième degrés, il ait été besoin de la faculté distinctement humaine de la pensée conceptuelle, pas plus que ces facultés ne sont nécessaires pour lui faire franchir le premier degré dans le cas du perroquet. Nous voyons donc une fois encore que la distinction faite entre les noms dénotatifs et les noms connotatifs ne correspond point à la distinction entre les idées réceptuelles et conceptuelles; ou, en d'autres termes, les mots peuvent être dans une certaine mesure connotatifs, même en l'absence de la conscience de soi, car si nous lisons qu'un enfant connote des ressemblances quand il étend *baouaou* d'un chien en particulier aux chiens en général, il est évident qu'il nous faut en dire autant du perroquet, quand nous voyons que jusqu'ici il marche du même pas que l'enfant. C'est pourquoi j'ai distingué la connotation en réceptuelle et conceptuelle, donnant à cette dernière le nom de *dénomination*. La connotation réceptuelle représente un niveau de faculté idéatrice plus élevé que la simple dénotation, mais inférieur à la connotation conceptuelle ou dénomination. En outre, il existe plusieurs degrés dans la connotation réceptuelle avant que nous ne puissions discerner la moindre raison pour supposer que celle-ci est le moins du monde con-

ceptuelle. La connotation, à tous ses degrés, dépendant de la perception de ressemblances ou analogies, plus la vie réceptuelle est élevée, plus l'aptitude à la classification réceptuelle est considérable, et plus cette classification se reflétera dans l'expression connotative. C'est pourquoi l'enfant, non seulement dépassera le perroquet dans la connotation réceptuelle, en passant du chien à l'image du chien, mais, comme nous le verrons plus tard, il ira bien plus loin encore, avant de donner le moindre signe de connotation réceptuelle ou de dénomination vraie. Nous voyons donc qu'entre la connotation réceptuelle rudimentaire que le très jeune enfant partage avec le perroquet, et la connotation pleinement conceptuelle à laquelle il atteint plus tard, il existe un grand domaine intermédiaire dû à l'acquisition d'une vie réceptuelle supérieure. Ou, en d'autres termes, entre la vie réceptuelle la plus élevée de l'animal, et la vie conceptuelle la plus élémentaire de l'homme, il y a une grande zone d'idéation, et cette zone est occupée par le jeune enfant, entre le moment où son idéation surpasse celle de l'animal, et celui où il commence à posséder la faculté de la réflexion consciente. On peut donc donner à cette catégorie d'idéation le nom de « réceptuelle supérieure », par opposition à l'idéation réceptuelle inférieure que l'enfant plus jeune partage avec les animaux.

Il me faut ici prier le lecteur de fixer attentivement dans son esprit ces différentes distinctions. Avec un peu d'attention, cela ne lui sera point difficile: on se rappellera qu'au chapitre iv j'ai établi une distinction des concepts en inférieurs et supérieurs, distinction méthodiquement analogue à celle que je veux maintenant établir entre les récepts. J'ai défini le « concept inférieur » comme n'étant autre chose qu'un « récept nommé » (1), alors que le « concept supérieur » est un « composé d'autres concepts », c'est-à-dire le résultat nommé d'un groupement de concepts, comme lorsque nous parlons de l'« équivalent mécanique de la chaleur ». En somme donc, il y a quatre stages d'idéation dont

(1) Ou, comme nous pouvons maintenant mieux définir la chose, un récept dénommé. Un récept simplement dénoté (comme le nom d'un perroquet pour le récept chien), n'est pas conceptuel même au moindre degré; en d'autres termes, les récepts nommés, et comme tels, ne sont pas nécessairement des concepts. Ils sont ou ne sont point des concepts, selon que l'acte de nommer a été dénotatif ou dénommatif, c'est-à-dire conscient seulement, ou, en plus, conscient de soi.

chacun occupe dans l'esprit un territoire extrêmement considérable; voici ces quatre stades ou phases, groupés selon leur ordre.

1° *Récepts inférieurs*, comprenant la vie mentale de tous les animaux inférieurs, et de la sorte les facultés de connotation réceptuelle telles que celles que l'enfant, au sortir du premier âge, partage avec le perroquet;

2° *Récepts supérieurs*, correspondant à la catégorie étendue d'idéation qui appartient à l'enfant, du moment où ses facultés de connotation réceptuelles commencent à dépasser celles du perroquet jusqu'à l'âge où la connotation, purement dénominative jusque là, commence aussi à devenir dénomminative.

3° *Concepts inférieurs*, correspondant à la province d'idéation conceptuelle où celle-ci émerge hors de l'idéation réceptuelle supérieure, jusqu'au point où la connotation dénomminative entre en jeu pour nommer non seulement les réceptes, mais aussi les concepts associés.

4° *Concepts supérieurs*, comprenant tous les perfectionnements ultérieurs de la pensée humaine.

Les réceptes supérieurs sont donc ce qu'on peut appeler plus commodément des préconcepts (1); ils occupent l'intervalle qui sépare la vie réceptuelle de l'animal, de l'aurore de la vie conceptuelle de l'homme. Un préconcept est donc cette sorte de récepte supérieur qui ne se rencontre chez aucun animal, mais existe chez l'être humain après qu'il a dépassé l'animal, et avant qu'il n'ait atteint la conscience de soi. On voudra bien remarquer qu'en créant ainsi les expressions *réceptes supérieurs* ou *préconcepts*, je ne préjuge en rien la situation de mes adversaires: je délimite simplement un certain territoire d'idéation qui vient d'être pour la première fois indiqué. Naturellement, mon but est de montrer éventuellement que chez l'enfant en voie de développement, de même que les sensations engendrent les perceptions, et les perceptions des réceptes (comme chez les animaux), de même les réceptes engendrent les pré-concepts, ceux-ci les concepts, ces derniers les propositions, et celles-ci les syllogismes.

(1) Je fabrique ce mot sur le modèle déjà fourni par « préperception » qui fut mis en usage par Lewes, et dont l'emploi est maintenant courant parmi les psychologues.

Mais, en fournissant en ce moment ce lien des préconcepts, je ne préjuge en rien de la conclusion: je délimite seulement le terrain de la discussion. Nul de mes adversaires ne peut contester mes faits qui sont trop évidents pour qu'on en puisse douter. Si donc ils sont opposés à ma classification de ceux-ci, en ce qui concerne la nouvelle catégorie des préconcepts, ce doit être parce qu'ils s'imaginent qu'en établissant cette catégorie, je rapproche subrepticement l'esprit de l'enfant, et celui de l'animal plus qu'ils ne jugent prudent. Que voudraient-ils donc que je fisse alors? Si je n'établissais point cette catégorie, c'est alors que véritablement, j'aurais à préjuger de la question. Ou bien il y a quelque différence entre la faculté de nommer du perroquet, et celle du jeune enfant, ou il n'y en a point. S'il n'en est pas, tant mieux pour mon argumentation, mais j'admets qu'il en existe une, et je la trace au point où l'on peut commencer à dire que l'intelligence de l'enfant diffère d'une manière quelconque de celle du perroquet, c'est-à-dire au point où l'aptitude nominative de l'enfant surpasse évidemment celle du perroquet et de tout autre animal. Si ce moment se présente avant la naissance des facultés conceptuelles, je ne suis point responsable de ce fait, et en l'énonçant, je ne touche en rien à la position de tout adversaire qui soutient que ces facultés distinguent l'homme. Si sa position valait quoi que ce soit auparavant, elle ne peut être affectée parce que j'attire l'attention sur le fait que si le perroquet étendra son nom dénotatif du terrier au chien d'arrêt, il ne suivra pas l'enfant plus loin dans le processus de la connotation réceptuelle.

Ou encore, en d'autres termes, quand l'enfant dit *baouaou* à un chien d'arrêt, après avoir appris ce nom pour un terrier, ou bien il juge d'une ressemblance, et affirme un fait, ou il ne fait aucune de ces deux choses. Si mes adversaires préfèrent dire que l'enfant fait l'une et l'autre, la discussion est close, car en ce cas le perroquet, lui aussi, est apte à la fois à juger et à opérer une prédication. D'autre part, si mes adversaires suivent le parti le plus sage, et acceptent ma distinction des noms réceptuels et conceptuels, il leur faut aussi me suivre, et reconnaître que la limite des préconcepts se trouve entre les réceptes de l'oiseau et les concepts de l'homme; c'est le territoire qui est d'abord